

RENTREE SCOLAIRE

# Reculer pour mieux avancer



**Le ministère de l'éducation semble avoir lâché du lest en acceptant de resserrer les critères de promotion dans les lycées. Mais c'est pour mieux se consacrer aux véritables réformes.**

Depuis que le conseil de gouvernement a, fin août, avalisé l'énième refonte des critères de promotion dans les enseignements secondaire et secondaire technique (voir woxx no 866), les syndicats d'enseignants ont affiché leur satisfaction assortie d'un "on vous l'avait bien dit" narquois. Tandis que l'Apess se dit "soulagée que le ministère se soit finalement résolu à amender quelques-unes des dispositions incongrues du règlement de 2005", la Féduse/Enseignement-CGFP décèle un "mea culpa" de la part du ministère de l'éducation (MEN). Quant au SEW-OGBL, il "salue" sobrement ces "dispositions".

Mais pourquoi ces fameux critères déclenchent-ils tant de passions professorales? Et de quoi s'agit-il au juste? Il faut bien dire ce qui est: sans un solide bagage mathématique, il devient de plus en plus compliqué de savoir quelles notes dans quelles branches suffisent pour qu'un élève puisse réussir son année. Et jusqu'où il doit monter en français pour pouvoir compenser les mathématiques. Mady Delvaux, la ministre socialiste de l'éducation nationale, n'a jamais caché son scepticisme, tout comme un bon nombre de jeunes enseignants, face au système de notation luxembourgeois. Dans un entretien accordé au mensuel "Forum" du mois de septembre, la ministre affirme qu'elle se réjouirait de "pouvoir introduire avant la fin de la législature un système d'évaluation radicalement différent".

Cette réforme décidée à la vavite en plein été - ce dont les syndicats se plaignent - aura par ailleurs permis de les occuper durant leurs vacances estivales. Dans ses "réflexions", l'Apess explique que ce débat "a accaparé" son bureau "dès le mois d'août".

Elle en a donc profité pour pondre un long bréviaire pédagogique de huit pages. A ses yeux d'ailleurs, la note "a l'avantage de la transparence, de la clarté et de la valeur symbolique". L'Apess aime tant les notes qu'elle se félicite de l'introduction de la mention "excellent" pour les notes de plus de 52 points lors des examens de fin d'études.

## 51 n'est pas excellent

Les syndicats peuvent donc bien se féliciter complaisamment devant la réforme de la réforme des critères de promotion qui ressèrent les conditions de compensation. Or, côté ministère, ce recul ressemble bien plus à un mouvement tactique destiné à calmer l'ire des syndicats en vue de réformes autrement plus profondes. En effet: pourquoi Delvaux se cramponnerait-elle à une réformette controversée alors qu'elle entend bientôt remplacer tout le système?

Aux yeux de l'un ou l'autre syndicat, l'essentiel est sauf. Pour l'instant. Devant des critères de compensation plus difficiles à surmonter, les élèves ne seront plus tentés de passer leur année "dans un fauteuil". En effet, à entendre certains enseignants, l'on pourrait croire que tous les problèmes rencontrés à l'école sont engendrés soit par des élèves trop paresseux, soit par leurs parents irresponsables ou par un ministère qui déraisonne. Par contre, le système scolaire et ceux qui le servent seraient irréprochables. La Féduse/Enseignement illustre à merveille cette attitude lorsqu'elle revendique, dans son communiqué de presse de rentrée, qu'au sein du stage pédagogique, "l'accent doit être mis sur les aspects didactiques inhé-

rents aux branches" et demande à "laisser tomber une pseudo-formation psychologisante". Fari Khabirpour, directeur du Centre psychologique d'orientation scolaire (CPOS), ne s'étonne guère que les élèves fassent moins d'efforts à mesure que les critères de promotion sont revus à la baisse. "Mais c'est ce qui arrive lorsqu'on essaie de motiver les élèves uniquement par le biais de ce système de notation", estime-t-il. En gros, les élèves jouent le jeu, mais ne s'intéressent pas plus que ça à un système scolaire qui ne fait non plus pas grand chose pour les motiver.

## Question de mentalité

Fari Khabirpour pense quant à lui que les réformes du système d'évaluation actuel ne sont rien d'autre que "du retouchage, de la chirurgie plastique effectuée sur l'éducation" et que "les problèmes sont à chercher ailleurs". Et de soutenir la démarche du ministère consistant à vouloir introduire des "socles de compétences". Ce concept doit permettre, contrairement à la pratique actuelle, de dépasser la méthode traditionnelle: ingurgiter les connaissances aux élèves pour qu'ils les recrachent le moment venu, lors des examens. Les "socles de compétences" s'inscrivent dans une méthode d'évaluation dite transversale. Termes barbares, mais le principe est le suivant: l'enseignant doit, au-delà de la transmission du savoir, faire en sorte que l'élève puisse hiérarchiser, puis appliquer pratiquement les connaissances acquises.

Qui dit réforme des méthodes, dit aussi réforme de la tâche de l'enseignant, pierre d'achoppement entre le MEN et l'intersyndicale enseignante (composée de l'Apess, du SEW et de la Féduse). Déjà, cinq entrevues entre les protagonistes ont eu lieu. Lors de sa conférence de presse de rentrée ce jeudi, Mady Delvaux a répété ce en quoi cette redéfinition devrait consister: "la tâche doit désormais intégrer des activités multiples comme la remédiation, le tutorat des élèves, l'implication dans la vie du lycée, la participation à la gestion autonome, le travail et la concertation en équipe pédagogique, l'organisation d'une concertation au sein d'une discipline ou entre des disciplines, les rencontres avec les parents". "Il faut se poser la question de savoir si tous les enseignants sont prêts à effectuer un changement de paradigmes", remarque Fari Khabirpour.

Pourtant, il n'est pas besoin d'aller très loin pour trouver des syndicats enseignants qui poussent la réflexion pédagogique un peu plus loin: en France par exemple. Dans un texte intitulé "L'école de la république n'appartient pas aux Républicains" du syndicat SUD-Education, on peut lire la chose suivante: "L'acquisition des connaissances est d'autant plus efficace et dynamique qu'elle prend corps dans des groupes vivants et qu'elle a un sens pour les enfants. A ce compte, on va souvent au-delà des programmes sur lesquels se crispent les tenants de la tradition".

David Wagner

## Nouveautés académiques

C'est nouveau: ce mardi, le ministre de l'enseignement supérieur, François Biltgen, et sa secrétaire d'Etat, Octavie Modert, ont tenu leur première conférence de presse de rentrée académique. Ainsi, ils ont pu annoncer quelques nouveautés: la création d'un guichet unique pour toutes les informations relatives aux études ou l'inscription électronique. La question du logement elle est aussi sérieusement prise en considération. Jusqu'à présent, le Luxembourg ne compte que 169 logements étudiants. Dans les prochaines semaines, 88 devraient s'ajouter à ce chiffre, répartis entre l'ancien couvent des soeurs dominicaines et le bureau de poste de Dommeldange. Finalement, le site de Belval devrait pouvoir en accueillir entre 500 et 600 d'ici 2010. Autre nouveauté: dorénavant tout-e étudiant-e aura le droit de travailler à côté de ses études. Ce droit est accordé aux Luxembourgeois, aux ressortissants d'un pays de l'Union européenne ou d'un pays tiers. Petite restriction: le travail doit se limiter en moyenne à dix heures par semaine. Finie aussi la discrimination pour les étrangers point de vue transport: la Jumbokaart ne restera plus réservée qu'aux étudiants luxembourgeois. A partir de cette rentrée elle sera distribuée aussi aux étrangers. Biltgen et Modert ont également évoqué la problématique issue des quotas d'étudiants non-résidents en Belgique dans les universités de la communauté francophone ou bien ceux en vigueur en Autriche. François Biltgen estime d'ailleurs que "d'autres pays pourraient faire de même". Ce qui serait particulièrement gênant pour le Luxembourg dont l'université se veut "élitaire", sans pour autant mettre en place des bachelors dans un nombre important de disciplines, préférant se concentrer sur les masters et doctorats (voir woxx 866). L'UdL, c'est le marathonien qui veut gagner la course en empruntant les jambes de ses concurrents.

## Uni-Vertrag in der Tasche

Bis 2009 ist jetzt vertraglich geregelt, wo es mit der Uni Luxemburg hingehen soll. Der "Contrat de développement", der Rechte und Pflichten zwischen Staat und Uni festlegt, wurde am Mittwoch im Regierungsrat unterzeichnet. Er basiert auf dem Plan quadriennal der Uni, tatsächlich entsprechen die sieben von Hochschulminister François Biltgen aufgezählten Forschungsschwerpunkte denen des Uni-Plans. Neben Informatik, Materialkunde und "Sciences de la vie" sind das Europäische und Handelsrecht, Internationale Finanzen, Erziehungswissenschaften und "études luxembourgeoises". Letztere würden sich, so Biltgen, auf eine Forschung "ohne Scheuklappen" beziehen, die einen Wert über die Grenzen hinaus hat. Im Fokus sollen vor allem die Migrationsflüsse sowie die Luxemburger Sprache stehen. Es sei allerdings Sache der Uni, die Details des Forschungsprogramms auszuarbeiten, Zeit hat sie dafür bis zum 31. Dezember. Autonomie wird groß geschrieben, so Biltgen. Die Uni könne damit rechnen Jahr für Jahr mehr Geld zur Verfügung zu bekommen, bis 2009 könne der Posten die Höhe von 72 Millionen Euro erreichen. Vorausgesetzt, so Biltgen, die Uni sei auch in der Lage, das Geld zu "verarbeiten". Das dürfte kein Problem sein, wenn man die im Plan quadriennal festgehaltenen Personalerweiterungen in Betracht zieht. Zudem hatte Rektor Tarrach bereits für 2006 einen Bedarf von rund 50 Millionen Euro angemeldet.